

JOURNAL DE LA HAYE.

PREX DE L'ABONNEMENT. La Haye. Provinces, pour un an . . . 26 fl. 30 fl.

BUREAU DE LA REDACTION. La Haye, Lagé, Westendorp, derrière le Prinsgracht, N° 10.

LA HAYE, 4 Avril.

Le gouvernement avait demandé aux Etats-Généraux de lui accorder la faculté de diminuer temporairement ou de supprimer complètement le droit de transit, le droit de navigation perçus sur le Rhin en vertu de la convention de Mayence du 31 mars 1831.

La France, la Bavière et le Grand-Duché de Bade ont les premiers donné l'exemple d'où il était permis de croire que tous les Etats persévéreraient dans la voie libérale; mais il n'en fut pas ainsi.

Le gouvernement français ayant fait connaître ces jours-ci qu'il a supprimé complètement tous les droits de navigation sur le Rhin en ce qui touche les navires néerlandais, et qu'il attend à se voir traité sur le pied d'une parfaite réciprocité de la part du gouvernement des Pays-Bas;

A cette fin, le gouvernement a présenté aux Etats-Généraux un projet de loi suivant:

Nous, GUILLAUME II, etc. Ayant pris en considération que le gouvernement français ne fait plus percevoir aucun droit de navigation sur les marchandises transportées sur le Rhin par des navires néerlandais, et qu'en France il n'est plus perçu de droit de transit;

Art. 1. La présente loi restera en vigueur aussi longtemps que le gouvernement français accordera aux navires néerlandais la franchise de droits mentionnée ci-dessus.

Art. 2. La présente loi entrera en vigueur le troisième jour après sa promulgation dans le Journal Officiel.

Art. 3. Les dispositions de la présente loi s'appliquent aux navires néerlandais et aux navires étrangers.

Le Journal Officiel a publié un arrêté royal dont il garantit l'authenticité. L'arrêté, qui porte la date du 12 décembre 1845, autorise le gouverneur-général des Indes-Néerlandaises à commander, dans les mêmes conditions de 3^{me} classe, les quatre sociétés de missionnaires du gouverneur-général, par arrêté du 19 janvier 1846, et par conséquent avant que l'arrêté royal précité ne lui soit connu, avait renvoyés en Néerlande. Les quatre prêtres dont il s'agit, sont: J. D. Escherich, B. Kerstens, A. Heuvels et J. van den Brand.

Le journal d'Arnhem s'est enfin écroulé. Nous lui avions demandé ce qu'il pensait du fait du gouvernement français, qui, en opposition formelle avec la loi de 1831 sur l'organisation de la garde nationale, avait dissous les gardes dans plusieurs villes de France, sans faire sanctionner cette mesure, aux termes de l'art. 4 de la susdite loi, par le pouvoir législatif.

Le journal d'Arnhem est d'avis que ce procédé constitue un attentat grave à la charte, et qui devrait avoir pour conséquence la mise en accusation et la condamnation du ministre qui l'a ordonné.

En représentant constamment les autres Etats, spécialement la France et l'Angleterre, comme des pays constitutionnels où tout est parfait, où tout se passe dans l'ordre le plus légal, où jamais la Loi Fondamentale n'éprouve la moindre atteinte, l'Arnhemse Courant n'a évidemment pour but que d'élever aux nues les hommes-d'Etat étrangers aux dépens de ceux de son propre pays.

Voilà pourquoi ce journal s'était bien gardé de relever la circonstance que les récentes discussions à la chambre des députés de France nous ont révélées.

Notre interpellation aura eu pour effet de dévoiler aux yeux des lecteurs de l'Arnhemse Courant, l'esprit d'équité et d'impartialité qui le guide dans l'appréciation du gouvernement néerlandais, comparé au gouvernement des autres états.

L'Arnhemse Courant croit devoir nous rappeler ce que nous avons dit en 1842 à savoir, que nous étions prêts à combattre avec la même persévérante énergie, s'il était jamais anti-national dans ses actes et dans ses doctrines.

Nous maintenons ce langage dans toute son acception. Il n'a dans l'article dont le journal d'Arnhem a été l'auteur, que le seul passage à l'égard duquel nous confessons avoir entièrement changé d'opinion depuis 1842.

Nous avons dit, qu'à notre avis, le bon sens national suffirait pour combattre les écarts et la licence de la presse.

Sur ce point l'Arnhemse Courant, depuis quatre ans, nous a fait revenir complètement de notre erreur.

En défendant, il y a quelques semaines, l'éditeur d'un journal poursuivi pour avoir publié un article dont le véritable auteur gardait prudemment et courageusement l'anonyme, M. l'avocat de Kempenaer prétendait que cet article semblait avoir été écrit par un homme en démence. A en juger par la question que le Régulus D. D. nous adresse aujourd'hui pour la quatrième fois dans le journal d'Arnhem, nous serions assez disposés à nous ranger de l'opinion de M. Kempenaer.

Ce M. D. D. suppose en outre que c'est nous qui lui faisons la politesse de lui adresser le Journal de La Haye. C'est une erreur. Nous nous rappelons bien avoir été obligés, une fois dans notre vie, d'adresser ou plutôt d'administrer quelque chose à ce monsieur, mais nous doutons qu'il croie nous en devoir de la reconnaissance.

La direction de la Société de Commerce des Pays-Bas annonce que le 4 mai prochain il sera exposé en vente à Rotterdam environ 3,000 caisses d'indigo et 128 caisses de cochenille; et le 7

mai environ 5,000 caisses d'indigo et 144 caisses de cochenille à Amsterdam.

Un avis de la direction de la Société porte qu'il ne sera exposé ultérieurement ni indigo ni cochenille.

On savait que la compagnie des Indes de la Grande-Bretagne se proposait d'augmenter son armée dans les Indes de 3000 hommes; mais on avait dit qu'une négociation était entamée avec Mehemet-Ali pour obtenir un passage en faveur de ces troupes, à travers l'Egypte. Ces conjectures sont aujourd'hui démenties par les journaux anglais. 1000 hommes vont s'embarquer pour Bombay, du 15 au 25 avril, à Portsmouth; 2000 hommes partiront de Cork pour Calcutta, du 27 avril au 9 mai.

La chambre des communes ne s'est pas trouvée en nombre suffisant pour délibérer, dans sa séance du 31. Comme ce nombre est fort restreint (la chambre peut délibérer sur beaucoup d'objets, lorsque 40 membres sont présents), c'est au ministère que beaucoup de journaux s'en prennent; ils en font un sujet d'attaques très-violentes.

La direction du chemin de fer hollandais vient de publier un état constatant le nombre des voyageurs et le montant des recettes pendant le mois de mars 1846.

Table with 3 columns: Station, Nombre de voyageurs, and Produit. Includes entries for Amsterdam, Harlem, Leide, La Haye, A Halfweg, etc.

Total. 38,965 fl. 42,151.10

Montant des mois précédents. 66,518 fl. 69,877.10

Total général. . . 105,481 fl. 112,128.10

Affaires de Belgique. (Correspondance particulière du Journal de La Haye.)

Bruxelles, 3 avril.

Le bruit que je vous rapportais hier relativement à un projet de manifestation contre le nouveau ministre gagne de la consistance, et ce qui tendrait à le confirmer, c'est la convocation adressée aux membres de l'Alliance pour s'occuper d'objets de la plus haute importance.

C'est donc le moment, ou jamais, de faire encore l'essai de son influence et de montrer à ses ennemis que si elle est divisée dans son sein, elle est unie quand il faut combattre au dehors des personnages ou des idées hostiles.

significative la main d'Emmanuel.

— Pourquoi cela? demanda le jeune homme étonné.

— je ne puis vous le dire; mais veillez sur lui.

Emmanuel embrassa la chambre d'un regard circulaire et aperçut les pistolets de Morrel.

Ses yeux se fixèrent effrayés sur ses armes, qu'il désigna à Monte-Christo en levant lentement le doigt à leur hauteur.

Monte-Christo inclina sa tête.

Emmanuel fit un mouvement vers les pistolets.

— Laissez, dit le comte.

Puis, ayant à Morrel, il lui prit la main; les mouvements tumultueux qui avaient un instant secoué le cœur du jeune homme avaient fait place à une stupeur profonde.

Julieremonta, elle tenait à la main la bourse de soie, et deux larmes brillantes et joyeuses roulaient sur ses joues comme deux gouttes de matinale rosée.

— Voici la relique, dit-elle; ne croyez pas qu'elle me soit moins chère depuis que le sauveur nous a été révélé.

— Mon enfant, répondit Monte-Christo en rougissant, permettez-moi de reprendre cette bourse; depuis que vous connaissez les traits de mon visage, je ne veux être rappelé à votre souvenir que par l'affection que j'évoque de m'accorder.

— Oh! dit Julie en pressant la bourse sur son cœur, non, non, je vous en supplie, car un jour vous pourriez nous quitter, car un jour malheureusement vous nous quitterez, n'est-ce pas?

— Vous avez deviné juste, madame, répondit Monte-Christo en souriant; dans huit jours, j'aurai quitté ce pays, où tant de gens qui avaient mérité la vengeance du ciel vivaient heureux, tandis que mon père expirait de faim et de douleur.

En annonçant son prochain départ, Monte-Christo tenait ses yeux fixés sur Morrel, et il remarqua que ces mots: j'aurai quitté ce pays avaient passé sans tirer Morrel de sa léthargie; il comprit alors que c'était une dernière lutte qu'il lui fallait soutenir avec la douleur de son ami; prenant les mains de Julie et d'Emmanuel qu'il réunit en les pressant dans les siennes, il leur dit avec la douce autorité d'un père:

— Mes bons amis, laissez-moi seul je vous prie, avec Maixmilien. C'était un moyen pour Julie d'emporter cette relique précieuse dont oubliait de reparler Monte-Christo. Elle entraîna vivement son mari.

Le comte resta avec Morrel, qui demeurait immobile comme une statue.

— Voyons, dit le comte en lui touchant l'épaule avec son doigt de Hamme, redeviens-tu enfin un homme, Maixmilien?

— Oui, car je recommence à souffrir.

Le front du comte se plissa, livré qu'il paraissait être, à une sombre hésitation.

— Maixmilien! Maixmilien! dit-il, ces idées où tu te plonges sont indignes d'un chrétien!

— Oh! tranquillisez-vous, ami, dit Morrel en relevant la tête et en montrant au comte sa source d'émotion; je n'ai rien de plus à vous dire, moi qui chercherai la mort.

— Ainsi, dit Monte-Christo, plus d'armes, plus de désespoir?

— Non, car j'ai mieux, pour me guérir de ma douleur, que le canon d'un pistolet ou la pointe d'un couteau.

— Pauvre fou! qu'avez-vous donc?

— J'ai ma douleur elle-même qui me tuera.

— Ami, dit Monte-Christo avec une mélancolie égale à la sienne, écoutez-moi. Un jour, dans un moment de désespoir égal au vôtre, puisqu'il amenait une résolution semblable, j'ai, comme toi, voulu me tuer; un jour ton père, également désespéré, a voulu se tuer aussi; l'on avait dit à ton père, au moment où il dirigeait le canon du canon vers son front; si l'on m'avait dit à moi, au moment où j'écartais mon lit le pain du prisonnier auquel je n'avais pas touché depuis plusieurs jours; si l'on nous avait dit enfin à tous deux, en ce moment sublime: Vivez! un jour viendra où vous serez heureux et où vous bénirez la vie; de quelque part que vint la voix, nous l'eussions accueillie avec le sourire du doute ou avec l'angoisse de l'incrédulité, et cependant combien de fois, en t'embrassant, ton père et moi, nous nous sommes dit: combien de fois moi-même...

— Ah! s'écria Morrel, interrompant le comte, vous n'avez perdu que votre liberté, vous; mon père n'avait perdu que sa fortune, lui; et moi, j'ai perdu Valentine.

— Regarde-moi, Morrel, dit Monte-Christo avec cette solennité qui, dans certaines occasions le faisait si grand et si persuasif; regarde-moi, je n'ai ni larmes dans les yeux, ni fièvre dans les veines, ni battements fiévreux dans le cœur; cependant je te vois souffrir, toi, Maixmilien; toi que j'aime comme j'aimerais mon fils; eh bien! cela ne dit-il pas, Morrel, que la douleur est comme la vie, et qu'il y a toujours quelque chose d'inconnu au delà? Or, si je te prie, si je t'ordonne de vivre, Morrel, c'est dans la conviction qu'un jour tu me remercieras de t'avoir conservé la vie.

— Mon Dieu! s'écria le jeune homme; mon Dieu! que me dites-vous là!

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 5 AVRIL 1846.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

VII.

Le cimetière du Père-Lachaise. (Suite.)

Julie s'élança sur la main du comte, Emmanuel l'embrassa comme un Dieu tutélaire, Morrel tomba pour la seconde fois à genoux, et frappa le parquet de son front.

Alors l'homme de bronze sentit son cœur se dilater dans sa poitrine, un jet de flamme dévorante jaillit de sa gorge à ses yeux, il inclina la tête et pleura!

Ce fut dans cette chambre, pendant quelques instants, un concert de larmes et de gémissements sublimes qui dut paraître harmonieux aux anges même les plus chéris du Seigneur!

Julie fut à peine revenue de l'émotion si profonde qu'elle venait d'éprouver, qu'elle s'élança hors de la chambre, descendit un étage, courut au salon avec une joie enfantine, et souleva le globe de cristal que protégeait la bourse donnée par l'inconnu des allées de Meillan.

Pendant ce temps, Emmanuel, d'une voix entrecoupée, disait au comte: — Oh! monsieur le comte, comment, nous voyant si souvent parler de votre bienfaiteur inconnu, comment, nous voyant entourer un souvenir de reconnaissance et d'adoration, comment avez-vous attendu jusqu'à aujourd'hui pour vous faire connaître? Oh! c'est de la cruauté envers nous; et j'oserais presque le dire, monsieur le comte, envers vous-même.

— Ecoutez, mon ami, dit le comte, et je puis vous appeler ainsi, car vous n'en doutez pas, vous êtes mon ami depuis onze ans: la découverte de ce secret a été amenée par un grand événement que vous devez ignorer.

— Oh! monsieur le comte, je désire l'enfouir pendant toute ma vie au fond de mon âme; votre frère Maixmilien me l'a arraché par des violences dont il se repent, j'en suis sûr.

Puis, voyant Maixmilien, qui s'était rejeté de côté sur un fauteuil, tout en demeurant néanmoins à genoux:

— Veillez sur lui, ajouta tout bas Monte-Christo en pressant d'une façon

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

On ne lira pas sans intérêt le coup-d'œil rétrospectif... sur les divers phases de la crise ministérielle qui vient de finir. Nous nous sommes efforcés de le présenter aussi complet que possible.

Le 2 mars, le ministère de M. Van de Weyer a offert sa démission, après un débat sur le projet de loi d'enseignement, qui remontait à la première semaine de février.

M. Van de Weyer est chargé par la loi de former un cabinet d'hommes modérés se rapprochant pour les bases de celui du ministère. Il le fit le 7 mars dans la séance du 7, et il ne pouvait remplir cette mission.

Du 8 au 14, des tentatives sont faites pour compléter le cabinet. MM. Liedts et d'Huart sont successivement appelés chez le roi et chargés de reconstruire le ministère. Ils refusent.

Le samedi 14, M. Rogier est appelé chez le roi et reçu le lendemain, puis le 17. Le dimanche 22, une liste ministérielle et un programme sont remis à Sa Majesté. Le mardi 24, M. Rogier est reçu une troisième et dernière fois par Sa Majesté, qui lui déclare qu'elle ne peut agréer le programme.

Le vendredi 27, MM. d'Hoffschmidt et Dumon Dumortier sont chargés de reconstruire le cabinet dans le sens de l'opinion libérale modérée. Ils renoncent à cette mission après s'être vainement adressés à M. Leclercq, à M. A. de Brouckère, à M. Liedts.

Des efforts sont faits, le samedi et le dimanche, 28 et 29, pour arriver au maintien du ministère tout entier, au moyen d'un refus de démissions par le roi, et en proposant l'ajournement du projet qui était le seul point de dissentiment.

On ne lira pas sans intérêt le coup-d'œil rétrospectif... sur les divers phases de la crise ministérielle qui vient de finir. Nous nous sommes efforcés de le présenter aussi complet que possible.

Le 2 mars, le ministère de M. Van de Weyer a offert sa démission, après un débat sur le projet de loi d'enseignement, qui remontait à la première semaine de février.

M. Van de Weyer est chargé par la loi de former un cabinet d'hommes modérés se rapprochant pour les bases de celui du ministère. Il le fit le 7 mars dans la séance du 7, et il ne pouvait remplir cette mission.

Du 8 au 14, des tentatives sont faites pour compléter le cabinet. MM. Liedts et d'Huart sont successivement appelés chez le roi et chargés de reconstruire le ministère. Ils refusent.

Le samedi 14, M. Rogier est appelé chez le roi et reçu le lendemain, puis le 17. Le dimanche 22, une liste ministérielle et un programme sont remis à Sa Majesté. Le mardi 24, M. Rogier est reçu une troisième et dernière fois par Sa Majesté, qui lui déclare qu'elle ne peut agréer le programme.

Le vendredi 27, MM. d'Hoffschmidt et Dumon Dumortier sont chargés de reconstruire le cabinet dans le sens de l'opinion libérale modérée. Ils renoncent à cette mission après s'être vainement adressés à M. Leclercq, à M. A. de Brouckère, à M. Liedts.

Des efforts sont faits, le samedi et le dimanche, 28 et 29, pour arriver au maintien du ministère tout entier, au moyen d'un refus de démissions par le roi, et en proposant l'ajournement du projet qui était le seul point de dissentiment.

partis, auvent inévitablement la loi de leur développement et les conditions de leur existence propre. Le parti catholique au pouvoir est la prédominance des intérêts de caste, la subalternation de la puissance civile, c'est l'autorité de l'Eglise, acceptée des deux mains par les ministres de la nation, par MM. De Theux, Dechamps, Malou, d'Anethan confondus, cette fois dans une étroite et parfaite communauté de vues rétrogrades.

Sous ce rapport l'avènement du cabinet de Theux, tout en grandissant l'opinion libérale dans l'estime publique, ne pouvaient-elles que rendre la lutte plus vive, plus ardente et les ressentiments plus profonds et plus implacables.

Grâce à de nombreuses commandes qui lui sont arrivées d'Allemagne, Gand a eu, ces mois derniers, une activité soutenue. Mais, ces commandes étant aujourd'hui pour la plus grande partie, manufacturées et expédiées, Gand commence à s'apercevoir du dommage que lui cause l'interruption de nos affaires commerciales avec la Hollande.

Des journaux de la localité ont fait connaître que de malheureux accidents s'étaient produits dans les rues de Gand, pour s'en nourrir, des cadavres de chevaux abattus pour cause de morve; on ne sera pas étonné de cette extrême détresse, lorsqu'on saura que les privilégiés de ces travailleurs affamés ne gagnent que trois francs 50 c. par semaine, avec lesquels ils doivent se sustenter et s'entretenir eux et leur famille; et sont les privilégiés qui peuvent obtenir du travail à ce prix.

Les effets de cette prévoyance et de cette sollicitude ne empêchent pas des désastres renaissants à chaque crise industrielle. Quelques journaux espèrent du ministère nouveau qu'il va s'efforcer d'opérer la réconciliation de la Belgique et de la Hollande; nous le souhaitons de tout notre cœur, mais nous ne pouvons oublier que le dernier différend est un effet tout catholique.

Malgré le semblant de désapprobation que les journaux catholiques et milites ont manifesté, tout d'abord, à l'avènement du cabinet de Theux, nous nous attendons à les voir bientôt se ranger autour de lui, et à donner les mains à tous ses actes gouvernementaux.

« Quand on a dit que le gouvernement représentatif était le gouvernement par l'opinion, certainement on ne comptait pas sur l'avènement possible d'un ministère, créé sous l'empire de circonstances qui nous entourent et nous pressent en ce moment. »

Affaires d'Espagne.

Une crise inexplicable partout ailleurs qu'en Espagne, est venue ramener sur ce triste pays toutes les sollicitudes et toutes les peines. Jamais révolution n'a mieux justifié le titre d'effet sans cause, jamais on ne s'est joué plus audacieusement de la morale publique.

Le général Narvaez disciplinait l'armée, rendait à son pays le seul service qu'on peut attendre de lui, ses collègues disciplinaient l'administration, et M. Martinez de la Rosa donnait le lien entre l'autorité militaire et le principe libéral associés enfin pour le bien-être de la Péninsule.

C'est au sein de cette situation régulière, inconnue à l'Espagne depuis un demi-siècle; qu'une crise ministérielle se produisit tout à coup il y a quelques semaines. L'assé de contrainte devant ses collègues et devant les cortès, le duc de Valence a pris en horreur un régime qui proposait des bornes à ses prodigalités; il n'a pu comprendre que ses dantes de jeu ne fussent pas aussi sacrées pour l'Espagne que celles du trésor; et, associant habilement sa querelle personnelle à l'incertitude de la reine, il a voulu dans ses projets de mariage, il a brisé un équilibre qui avait mis

serons assis l'un de nous sur de bonnes armes et une douce mort; mais se revanche, tu ne pourras l'attendre jusqu'à la et de vivre? — Oh! la mon tour, s'écria Morrel, je vous le jure!

Monte-Christo attira le jeune homme sur son cœur, et l'y retint longtemps. — Et maintenant, lui dit-il, à partir d'aujourd'hui tu vas venir demeurer chez moi; tu prendras l'appartement d'Haydée, et ma fille au moins sera remplacée par mon fils.

Le mariage.

Dans cet hôtel de la rue Saint-Germain-des-Prés, qu'avait choisi pour sa mère et pour lui Albert de Morcel, le premier étage, composé d'un petit appartement complet, était loué à un personnage fort mystérieux.

Ce personnage était un homme dont jamais le concierge lui-même n'avait pu voir la figure, soit qu'il entrât ou qu'il sortit; car l'hiver il s'enfermait le monton dans une de ces gravates rouges comme en ont les cochers de bonne maison qui attendent leurs maîtres à la sortie des spectacles, et l'été il se mouchait toujours précisément au moment où il eût pu être aperçu passant devant la loge.

Il faut dire que, contrairement à tous les usages reçus, dans l'hôtel de la rue Saint-Germain-des-Prés, on ne se servait pas de chaises à porteurs, mais de voitures à cheval, et que la beauté qui conduisait ces voitures était un jeune homme, et que la beauté qui conduisait ces voitures était un jeune homme, et que la beauté qui conduisait ces voitures était un jeune homme.

A trois heures et demie, l'hiver, le feu était allumé par la servante créole qui avait l'intendance du petit appartement; à trois heures et demie, l'été, des glaces étaient montées par la même servante.

— Dans un mois, sur votre honneur, si je ne suis pas consolé, vous me laissez libre de ma vie, et quelque chose que j'en fasse, vous ne m'appellerez pas ingrat?

Comte et Morrel.

Comte, vous m'attendez davantage encore, s'il est possible. Vous ne voyez comme résultat du coup qui me frappe qu'une douleur banale, et vous croyez me consoler par un voyage banal, le voyage.

— Que veux-tu que je te dise? reprit Monte-Christo. J'ai foi dans mes promesses; laisse-moi faire l'expérience. — Comte, vous prolongez mon agonie, voilà tout.

— Ainsi, dit le comte, faible cœur que tu es, tu n'as pas le courage de donner à ton ami quelques jours pour l'éprouver un peu plus, sais-tu de quoi le comte de Monte-Christo est capable? Sais-tu qu'il commande à bien des puissances terrestres? Sais-tu qu'il a assez de foi en Dieu pour obtenir des miracles de celui qui a dit qu'avec la foi l'homme pouvait soulever une montagne? Eh bien! ce miracle que j'espère, attends-le, ou bien...

— Oh! bien sûr, vous me promettez cela, comte? s'écria Maximilien enivré. — Je ne te le promets pas, je te le jure, dit Monte-Christo en étendant la main.

— Dans un mois, sur votre honneur, si je ne suis pas consolé, vous me laissez libre de ma vie, et quelque chose que j'en fasse, vous ne m'appellerez pas ingrat?

« On a envoyé deux compagnies du 66^e régiment de ligne, contre les mineurs, et le général Charron, M. le procureur du roi, le lieutenant de gendarmerie les ont aussitôt accompagnés. Malheureusement, l'attitude des mineurs a été agressive. Aux sommations de se séparer qui leur ont été faites, ils ont répondu en attaquant les troupes à coups de pierre. »

« La troupe a été obligée de faire retraite, après avoir arrêté huit des plus ardents d'entre les mineurs. Les mineurs et leurs femmes se sont précipités alors sur les soldats pour arrêter les prisonniers; et les soldats ont été contraints, dit-on, de faire feu. On a tué sur la place plusieurs cadavres. Je vais aux renseignements. »

« Midi et demi. — On m'assure qu'en ordonnant de faire feu, M. le général Carron n'a obéi qu'à une douloureuse nécessité. Les mineurs, leurs femmes, leurs enfants se précipitaient avec furie sur les soldats et les auraient mis en pièces, lapidés, si on n'avait fait feu. Toute la ville est en émoi. On semble considérer ce drame comme le prologue d'un drame plus grave encore. Puissent ces prévisions ne point se confirmer; puisse la sagesse de l'administration supérieure prévenir un plus grand désastre! »

« Une heure de l'après-midi. — L'ordre est rétabli. Les mineurs se sont retirés, chez eux. On ferme les mines de la Montat. A demain des détails plus complets. »

« A ce sujet dans le *Message* :

« Une coalition d'ouvriers mineurs a amené, dans la journée du 30 mars, des troubles graves et dont nous déplorons vivement les suites, dans la commune d'Outrefurans, près Saint-Etienne. Plusieurs arrestations ayant été faites, les ouvriers ont essayé de délivrer les prisonniers. La troupe, assaillie à coups de pierres, après plusieurs tentatives infructueuses pour rétablir l'ordre et des sommations sans résultat, a été forcée, pour sa défense et pour maintenir le respect dû à la justice, de faire usage de ses armes. Trois hommes et une femme ont été tués, un homme et une femme blessés mortellement et six personnes blessées. »

« D'après les dernières nouvelles, qui vont jusqu'à ce matin dix heures, l'ordre n'avait plus été troublé; mais la coalition s'étendait dans le bassin de Saint-Etienne. Le procureur-général près la cour royale de Lyon s'était rendu sur les lieux; toutes les mesures étaient prises pour empêcher de nouveaux troubles. »

« On lit dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« On croit généralement que M. le duc d'Aumale sera appelé, dans notre nouvelle France, à une situation éminente. De l'aveu des hommes les plus compétents, ce prince connaît l'Afrique à fond, et la haute intelligence qu'il a déployée dans l'administration de la province de Constantine lui crée un prestige supérieur encore à celui que peut lui donner sa naissance. La présence d'un fils du roi serait une garantie pour tous les intérêts civils et exercerait sur l'esprit des Arabes une action sensible; mais encore faudrait-il que ces avantages, que nous ne reconnaissons pas, ne fussent pas achetés par une infraction évidente aux règles du gouvernement représentatif et aux intérêts manifestés du pays. On comprend qu'un prince de la maison royale exerce les fonctions de gouverneur-général d'Afrique sous la responsabilité du ministre de la guerre, dans les conditions où les exerce aujourd'hui M. le maréchal Bugeaud lui-même, et les principes ne sont pas plus violés s'il gouverne l'Algérie tout entière que s'il n'en administre qu'une seule partie. »

« On lit dans la *Revue des Deux-Mondes* : « On croit généralement que M. le duc d'Aumale sera appelé, dans notre nouvelle France, à une situation éminente. De l'aveu des hommes les plus compétents, ce prince connaît l'Afrique à fond, et la haute intelligence qu'il a déployée dans l'administration de la province de Constantine lui crée un prestige supérieur encore à celui que peut lui donner sa naissance. La présence d'un fils du roi serait une garantie pour tous les intérêts civils et exercerait sur l'esprit des Arabes une action sensible; mais encore faudrait-il que ces avantages, que nous ne reconnaissons pas, ne fussent pas achetés par une infraction évidente aux règles du gouvernement représentatif et aux intérêts manifestés du pays. On comprend qu'un prince de la maison royale exerce les fonctions de gouverneur-général d'Afrique sous la responsabilité du ministre de la guerre, dans les conditions où les exerce aujourd'hui M. le maréchal Bugeaud lui-même, et les principes ne sont pas plus violés s'il gouverne l'Algérie tout entière que s'il n'en administre qu'une seule partie. »

Actualités

« Hier à midi environ, trois voitures contenant une douzaine de prisonniers sont entrées dans cette ville, escortées par un détachement de troupes. On a vu dans les environs de la petite ville de Kurnik, d'où est partie, comme on sait, l'attaque faite contre notre ville dans la nuit du 3 au 4 de ce mois. »

« Le nom de cette ville m'en rappelle le possesseur, savoir le comte Dzialynski, auquel on attribue généralement le long rapport que la *Gazette universelle de Prusse* a eu l'imprudence d'admettre dans ses colonnes en assurant que ces nouvelles étaient dues à un propriétaire digne de foi du grand-duché de Posen. Nous ne pensons pas que M. le comte Dzialynski en ait imposé à dessein; nous croyons plutôt qu'il a été abusé lui-même et qu'il a pris les bruits les plus absurdes pour la vérité. M. le comte Dzialynski, dont les employés ont pris part à l'attentat du 3 mars, et dont le grand-forestier, M. de Trompzyński, a été le chef de la bande qui s'est munie d'armes prises dans l'arsenal du comte, doit être parfaitement innocent de cet attentat; puisqu'en dépit de toutes ces circonstances il n'a pas été arrêté. Peu de jours avant la dernière attaque nocturne, il était arrivé subitement de Gallicie, où il possède de grandes terres, et aussitôt se répandit la nouvelle des horreurs commises par les paysans de ce pays, avec tous les détails peu croyables que la *Gazette universelle de Prusse* a publiés. »

« Chez nous, ces rapports furent partout accueillis avec un sourire incrédule, parce que la fable d'une prime de 10 florins promise pour chaque tête d'insurgé avait provoqué une juste défiance à l'égard de l'ensemble de ce récit. Ajoutons que quelques scènes qui y sont rapportées, portaient si visiblement l'empreinte de l'exagération qu'il était impossible de s'y croire pleinement foi : de ce nombre est la nouvelle que tous les habitants de la ville de Dembicé ont été massacrés, à l'exception de trois. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

Actualités

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

« On apprend à l'instant qu'il vient d'être arrêté encore quelques sous-officiers du 19^e régiment d'infanterie, composé en majorité de Polonais. Quel sort attendra-t-ils maintenant qui peuvent oublier leur devoir au point de devenir traités à leur drapeau? En général, on ne saurait encore apprécier toute la série de maux que la propagande a causés par ses excitations incessantes. »

GRANDE DIMINUTION DE PRIX

au Magasin de

M. VAN WEERDEN et C^{ie}, Hoogstraat

par liquidation définitive



d'un grand assortiment en toutes sortes de MANUFACTURES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ARTICLES D'ÉCOSSE, de fortes parties en SOIERIES DE LYON tant en NO R qu'en toutes autres nuances, de riches collections en tout genre de CHALES et ECHARPES en long et carrés en CACHEMIRES, TERNEAUX et INDOUX, DIVERSES ÉTOFFES POUR ROBES, ROULARDS DES INDES, RUBANS et GANTS DE PARIS, BLONDES, DENTELLES, FICHUS, COLLIERS et une quantité d'autres articles.

PAPIER D'ALBESPEYRES,

seul prescrit, depuis 25 ans, par les professeurs des écoles de médecine, pour entretenir les vésicatoires sans odeur ni douleur. L'inventeur, pharmacien à Paris, faubourg St.-Denis, 84, en a établi des dépôts dans toutes les villes de la Hollande, notamment chez MM. J. Mouton et fils, desguignes, à La Haye; Smit, pharmacien à Amsterdam, Sauteu Kollf, à Rotterdam, et Goorberg, à Bréua. — Se méfier des contrefaçons nuisibles et dangereuses.

COURS DES FONDS PUBLICS.

Bourse d'Amsterdam du 3 Avril.

	COURS	1 avril	2 avril	3 avril
Dette active.	Int.	21	60	60
Dito dito.	8	73	73	73
Dito en liquidation.	3	73	73	73
Dito dito.	2	85	85	85
Dito des Indes.	4	91	91	91
Syndicat.	4	91	91	91
Dito	3	90	90	90
Société de Commerce.	4	158	158	158
Act. du lac de Harlem.	5	112	112	112
Chem. de fer du Rhin.	5	112	112	112
Act. du Chemin de fer Holland.	5	112	112	112
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	105	105	105
Dito dito 1828 & 1829	5	104	104	104
Inschrift. au Grand Livre	6	—	—	—
Certificats au dito.	6	71	71	71
Dito inscriptions 1831 & 1833	6	97	97	97
Emprunt de 1840.	4	89	89	89
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	—	—
Passive.				
Dette différée à Paris.				
Differé				
Ardoins	5	19	19	19
Dito	3	37	37	37
Coupons Ardoins.	3	20	20	20
Obligations Goll. & Comp.	5	102	102	102
Dito métalliques.	5	109	109	109
Dito dito.	2	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre.	3	—	—	—
Actions 1836.	7	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	4	—	—	—
Id. id 1843.	4	—	—	—

COURS DES FONDS PUBLICS.

Bourse d'Anvers du 3 Avril.

	COURS	1 avril	2 avril	3 avril
Cinq pour cent.	Int.	119	119	119
Trois pour cent.	89	89	89	89
Emprunt Ardoin.	—	—	—	—
Anc. différée sans.	—	—	—	—
Nouv. dito.	—	—	—	—
Passive.				
Certificats Falconet.	21	101	101	101
Dette active.	21	—	—	—
Dito	5	—	—	—
Dito	3	—	—	—
Banque belge.	—	—	—	—
Obligations de la Banque.	—	—	—	—

Bourse de Londres du 3 Avril.

Métalliques, 5 % 786 P. — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 1/2 — Dette différée ancien, — Passive 15 % — Lots de Hesse — Cours après la Bourse (2 heures) Ardoins 19 %, sans affaires.

Bourse de Bruxelles du 3 Avril.

3 % Cons. 96 1/2 — 2 1/2 % 97 1/2 — 2 1/2 % 97 1/2 — 2 1/2 % 97 1/2

Bourse de Vienne du 28 Mars.

Métalliques, 5 % — Lots de fl. 500, 154 1/2 — Lots de fl. 250, 122 1/2 — Actions de la Banque 157.

Période d'Hiver

CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET BELGES

Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem

Départ de LA HAYE	Départ de HAREM	Arrivée à AMSTERDAM	Départ de AMSTERDAM	Départ de ROTTERDAM	Arrivée à ARNHEM
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
8 15	9 47	10 17	7 45	8 55	10 35
12 45	1 30	2 30	11 55	1 05	2 45
4 15	5 46	6 16	5 27	6 37	8 17
7 15	8 46	9 16			

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye par Utrecht et Amsterdam.

Départ d'ARNHEM	Départ d'UTRECHT	Arrivée à AMSTERDAM	Départ de AMSTERDAM	Départ de ROTTERDAM	Arrivée à LA HAYE
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 10	8 50	10 00	8 30	9 05	10 35
11 30	1 10	2 20	1 00	1 30	2 45
3 35	1 15	6 25	5 30	6 05	7 35
			7 30	8 05	

LA HAYE, chez Leopold Lobenberg, Lage Nieuwekerk. Dépôt général à Amsterdam chez M. Schooneveld, Bourssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Reyx Sneek, Bourssteeg.

ANNONCES.

VENTE DE FLEURS ET DE PLANTES.

L. VERSCHAFFELT, FLEURISTE DE GAND, a l'honneur de prévenir MM. les Amateurs de Fleurs et de Plantes, qu'il est arrivé en cette résidence, avec une magnifique collection de Plantes, environ 300 CAMELIAS en fleurs et en boutons, INDICA, RHODODENDRUMS ARBORIA, 200 idem pour pleine terre; toutes les nouvelles espèces de ROSES sur tiges et autres; 100 plantes diverses pour pleine terre, VIOLETES, OEUILLETES, MAGNOLIAS, ORANGERS, diverses plantes pour ORANGERS, 50 divers PELARGONIUMS. Ces Fleurs et Plantes seront vendues Mercredi 8 et Jeudi 9 Avril, dans le local de M. MOOYMAN, rue dite Raamstraat. On peut examiner les Plantes Lundi et Mardi, 6 et 7 Avril.

(1) Ce fait prouve quelle croyance mérite le récit d'une prime de 10 florins promise pour chaque tête tranchée.

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCIENCES, BEAUX-ARTS, THÉÂTRE, LITTÉRATURE ET MODES.

ARTISTES CÉLÈBRES DE L'ALLEMAGNE. ¹⁾

II. LÉON DE KLENZE.

Les artistes en sous-ordre et les ouvriers présentaient la pensée du maître, celui-ci préparait déjà la première pierre d'un nouveau monument également digne de l'architecte et du souverain qui l'inspira. C'est la Pinacothèque ou Musée de peinture, dont la construction fut commencée à Munich en 1826, le 7 avril, anniversaire de la naissance de Raphaël. Naturellement ce musée est aussi dans le style grec, mais beaucoup plus riche et plus orné que la Glyptothèque. Cependant on y trouve, soit dans le plan de l'ensemble, soit dans les détails, quelques souvenirs des voyages que fit Klenze en Italie, en 1823 et 1824, où il accompagnait le roi. Ce vaste bâtiment, d'une longueur de 500 pieds sur 90 de large, forme un parallélogramme dont les ailes font saillie. Une colonnade d'ordre ionique règne autour, et la décoration, appliquée au bâtiment, est en milieu forme, avec la solidité des ailes et des murs, à la fois simple et originale par la grâce mêlée à la force.

Le rez-de-chaussée est consacré aux monuments étrusques, aux mosaïques, aux dessins des vieux maîtres, aux gravures et à la bibliothèque composée d'ouvrages traitant des beaux-arts. On monte par un escalier richement sculpté à l'étage supérieur; on traverse le vestibule, la salle de réception, et on entre dans une galerie longue de 400 pieds, qui longe toute l'étendue du corps de logis principal, et sur lequel s'ouvre les portes de huit grandes salles, hautes de 50 pieds sur 40 de large, et 50 à 60 de long. Ces salles contiennent les tableaux de grande dimension. Puis viennent 23 cabinets, où sont exposés les tableaux de moindre grandeur. Le tout déploie une grande richesse d'ornementation; la galerie est peinte à fresque par les premiers maîtres de Munich; enfin rien n'a été négligé pour donner une grande idée de magnificence; en parcourant ces vastes galeries, on ne se douterait pas que les murs sont de briques, tant ils sont recouverts de marbres, de sculptures, de peintures ou dorures de toutes sortes.

Nous passerons sous silence plusieurs autres œuvres plus secondaires du chevalier de Klenze, pour arriver au Walhalla, qu'il fonda en 1830. Depuis 1807, le roi de Bavière, alors prince royal, caressait l'idée de construire un Panthéon allemand; et lorsque les circonstances permirent enfin l'exécution de cette idée, plusieurs années s'écoulèrent encore en préparatifs de toute nature, en études de plans, en choix d'emplacement, que le roi avait déjà fixé, dès 1812, sur les bords du Danube, sur les extrêmes frontières de l'empire romain. C'est le sommet d'une montagne près de Ratisbonne qui a enfin été choisi pour supporter ce monument, auquel on a donné le nom pompeux de Walhalla, du Paradis scandinave.

L'exécution a été digne de la grandeur de l'idée. Le Panthéon allemand est un temple de marbre entouré de colonnes doriques, dont quatorze à la façade et dix-sept sur chaque côté. Des murs épais lui assurent une durée pareille à celle des pyramides d'Égypte, et ses dimensions, qui sont de 232 pieds de long sur 110 de large et 63 de haut, le font rivaliser avec les temples les plus grands de l'antiquité.

Pour donner une idée des masses de matériaux employés, nous dirons seulement que chaque portion du fût des colonnes pesait 85 quintaux. Quand on a franchi les degrés qui mènent à ce bâtiment imposant, on trouve d'abord une rangée de huit colonnes dont se compose le fronton, et six autres qui soutiennent le vestibule; on entre dans la salle principale, où règne tout autour une magnifique frise de Wagner, représentant l'histoire politique et intellectuelle de l'Allemagne. Cent cinquante piédestaux attendent encore en partie les bustes des princes, des généraux, des savants, des artistes qui seront jugés dignes de figurer dans cette illustre assemblée. C'est renouveler en quelque sorte les jugements des morts des anciens Égyptiens, mais avec moins de justice, il faut le dire, car la conclusion des bustes de l'Allemagne est encore à peine commencée. Des groupes de marbre, dus à son élève et à son élève, représentant les tribus allemandes, et les statues du Rhin et de la Moselle ornent les deux côtés. Un large escalier en pierre unit le temple au Danube, qui baigne le pied de la montagne.

Il faudrait une longue suite de descriptions pour résumer la vie de notre infatigable architecte. En même temps qu'on travaillait au monument que nous venons de dépeindre, ainsi qu'à plusieurs autres, tels que l'Odéon, la chapelle de *Tous les Saints*, M. de Klenze faisait plus de sept cents dessins, d'après lesquels on a construit le nouveau palais du roi, un vrai chef-d'œuvre. Le roi avait dit à l'architecte: «Bâtissez un palais, non pour aujourd'hui, non pour la mode actuelle, mais pour l'avenir, pour mes descendants, pour mon peuple, un palais dont les ornements seront aussi durables qu'élegants, et qui, deux siècles après moi, puissent offrir à mon successeur une demeure digne de lui.» M. de Klenze forma à cette instruction que M. de Klenze a élevée un édifice aussi solide que magnifique. Nous nous abstenons d'entrer dans de nouveaux détails de description; il suffit de dire que cette œuvre est à la hauteur des autres travaux du maître.

M. de Klenze a été envoyé plusieurs fois en Grèce; son dernier voyage a eu pour objet de choisir l'emplacement de la capitale du nouveau royaume. Son choix tomba sur Athènes, et cette ville lui devra peut-être un jour la renaissance de son ancienne splendeur. Maintenant le chevalier de Klenze est à Petersbourg, où il construit un palais pour le Czar, monument qui renferme dans sa vaste enceinte un petit musée dans le genre de la Glyptothèque et de la Pinacothèque.

La carrière de Léon de Klenze est aussi heureuse qu'occupée; car il est plutôt l'ami que le protégé du roi de Bavière, mais il est de doute manière digne de cette haute distinction. Homme du monde, plein d'aisance et de grâce dans ses manières; il compte aussi parmi les archéologues les plus instruits, et plusieurs écrits sortis de sa plume contiennent des

1) Voir notre numéro du 29 mars.

idées nouvelles et profondes ; nous citerons entre autres son travail sur les temples toscans, et celui sur les ruines d'Agri-gente ; sa description de la Glyptothèque est aussi un livre plein de leçons instructives pour les hommes spéciaux.

(*Moniteur des Arts*)

NOMBRES nombreux visiteurs de notre dernier Salon d'exposition n'ont sans doute pas oublié les charmantes compositions de M. Bles, de La Haye, si pétillantes d'esprit et d'originalité. Les succès obtenus chez nous par ce jeune artiste ont été incontestables, et plus tard il les a vus se renouveler à la dernière exposition des beaux-arts à Bruxelles. Chacun sait que M. Bles y a obtenu la médaille de vermeil.

L'année dernière, lorsque le Roi honora de sa visite notre exposition de tableaux et fit un choix si généreux et si flatteur pour nos artistes de divers tableaux pour sa galerie, les spirituelles peintures de M. Bles ne pouvaient échapper à l'attention et au goût éclairé du Prince. Mais avant même d'être exposées, elles n'appartenaient déjà plus à l'auteur, et le Roi a bien voulu commander à l'artiste un tableau dont le peintre choisit, lui-même, le sujet et la dimension. Comme on devait s'y attendre, M. Bles a dignement répondu à cette insigne faveur. En se livrant au genre qui caractérise son pinceau, il a de nouveau personifié, animé sur la toile un des *Proverbes* de Cats ; il a pris pour sujet cette maxime : « *Qui se marie dans ses vieux ans, dit adieu à ses beaux jours* » ; et il a produit une œuvre piquante d'originalité, et d'une expression pleine de franchise et de naïveté. Cette production donne aujourd'hui la mesure des progrès incessants de l'artiste et fait le plus grand honneur à son talent. Le Roi a fait exprimer à M. Bles toute sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs.

Nous apprenons que le Roi vient de faire acheter pour sa galerie un tableau de M. Pleyrier, peintre de marines, représentant le départ de S. A. R. le Prince Henri et celui de M. Rechussen, gouverneur-général des Indes orientales, dans la rade de Flessingue, le 2 juin 1845.

S. A. R. le Prince d'Orange a fait ces jours derniers l'acquisition de quatre fort beaux dessins coloriés de notre excellent artiste, M. Rochussen. Le Prince a aussi commandé un tableau à M. Bles.

THÉÂTRE ROYAL FRANÇAIS.

UNNE troupe lyrique est toujours dans un complet désarroi ; chaque jour vient ajouter un nouveau nom à la liste des acteurs indisposés, et la fatale annonce d'un *Relâche forcé* est l'épée de Damoclès suspendue sur la tête du régisseur. C'est à en perdre la tramontane ; il faut que la tête de notre régisseur soit bien solide, bien aguerrie contre les coups du sort, pour résister à tant de tracas. La constance de son énergie vaincra la mauvaise fortune, et les vacances de Pâques, laissant quelques loisirs à ses acteurs, lui viendront sans doute en aide. Fasse que la rentrée soit brillante et retrouve chacun à son poste !

Si b'est de la part de cet acteur un acte de dévouement, nous devons lui en savoir gré et la critique n'a rien à dire en pareil cas. Mais si cette substitution a été bravement acceptée par l'artiste pour avoir l'occasion de s'essayer dans un des rôles les plus difficiles de l'emploi, peut-être serait-il nécessaire dans son intérêt de lui donner quelques avertissements. Pour aborder un pareil rôle il ne suffit pas d'un aplomb imperturbable que rien ne saurait démonter, il faut de la tenue, de la distinction et ne pas représenter aussi gaillardement, aussi sans façon, un personnage d'une poésie si sombre et si sévère. Cette nouvelle manière d'interpréter ce rôle a dû tant soit peu gêner Robert, Alice et Raimbaut, les décontenancer, les troubler même, et nous ne saurions certes leur en faire un reproche. Mais cette représentation n'était là que pour empêcher un relâche forcé. On a quelque peu applaudi et l'on a bien fait, car on aurait eu tort de sembler trop exigeant.

Lundi, un attrayant spectacle était annoncé : la reprise du *Pastorin de Longjumeau* et un vaudeville nouveau, *la Mère de Famille* ; on s'apprêtait à y faire fête, car c'était du nouveau, de l'imprévu ; mais le fâcheux chapitre des accidents est encore venu démontrer les promesses de l'affiche. Une fatale bande a mis en fuite ceux qui se disposaient à reprendre le chemin du théâtre, et le *Châlet*, le 4^o acte de *la Favorite*, et un *Divertissement*, tout cela s'est joué, chanté et dansé devant quelques intrépides qui se sont aventurés dans le vaste désert d'une salle vide. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas eu plus de monde pour applaudir Édon-Henry et M^o Quant dans *le Châlet*, Allard et M^o Plantierro dans *la Favorite*, M^o Lucien-Glair et M^o Irca dans le *divertissement*. Nous savons qu'ils ont tous aussi bien fait que s'ils avaient joué devant une salle remplie jusqu'au comble.

Jeudi, *la Fille de Dominique*, que tout le monde connaît, il est vrai, mais que le jeu de M^o Dorsan parvient à rajeunir, et *l'Ambassadrice*, ce charmant opéra-comique où M^o Hillen allait jouer pour la première

fois le rôle d'Henriette ; — un spectacle ainsi composé était bien de nature à exciter le zèle des habitués. Mais nous avons remarqué avec regret qu'on était assis fort à l'aise dans la salle. Nous ajournons à plus tard les observations que nous avons à faire sur cette quasi-reprise de *l'Ambassadrice*, où les difficiles n'ont encore voulu voir qu'une représentation jouée par des acteurs en convalescence ; en attendant hâtons-nous de dire que M^o Hillen a eu le mérite de se faire constamment applaudir dans un rôle que le souvenir de M^o Damoreau a rendu inabordable, — et que M^o Picard a été comme toujours d'un comique parfait dans le rôle de M^o Barneck.

Nous avons souvent entendu dire que l'administration se trouvait fort embarrassée dans le choix des vaudevilles nouveaux dont les situations, tant soit peu décollées, blessent les convenances. N'est-ce pas une bonne fortune, quand par hasard il s'en présente une que les bienséances peuvent accepter sans crainte. Une pièce de ce genre, une comédie-vaudeville en deux actes, a été jouée la semaine dernière à Paris avec le plus grand succès ; serait-ce un retour au bon goût et aux convenances ? Espérons qu'un jour ou l'autre on en dotera notre répertoire. Voici le jugement porté sur cette pièce que nous trouvons dans le grave *Moniteur* ; certes la source n'est pas suspecte.

« Entré dans le mariage, on ne doit pas chercher à fuir le bonheur à vivre régulièrement dans son ménage, au lieu de chercher au dehors des distractions coupables, c'est déjà une louable intention dont on devrait tenir compte aux auteurs du *Mari qui se dérange*, sur tout dans un temps où l'on professe généralement, au théâtre, une morale tout opposée. Mais soutenir, développer cette thèse gaiement, spirituellement et en amusant ses auditeurs, c'est un résultat auquel on ne saurait trop applaudir. Ainsi avons-nous fait pour notre part et de tout cœur à la représentation de la charmante petite comédie, dont cette pensée honnête est le sujet.

» Vivement conduite, légèrement touchée, et en même temps intéressante, cette pièce ne peut guère être analysée autrement que par l'exposition de l'idée sur laquelle elle est fondée. Pour en dire davantage, il faudrait un récit qui reproduirait la comédie elle-même, et qui enlèverait aux spectateurs le plaisir de la surprise. Nous nous bornerons donc à joindre nos éloges, bien sincères, aux bravos de la foule, et à constater un succès des plus vifs et des plus mérités auxquels nous ayons assisté. *Le Mari qui se dérange*, parfaitement joué par les acteurs, est un ouvrage dont le mérite et l'exécution rappellent les meilleurs temps du régime.

Théâtre-Royal-Hollandais.

Nous avons bien raison de dire, il y a huit jours, que dans *le Squelette ou les Chevaliers du lion*, ce cahos romantico-burlesque, le directeur de ce théâtre avait une machine à recettes dont il pourrait faire usage, chaque fois qu'il aurait la fantaisie d'en appeler aux masses avides de pièces à grand spectacle. Ces fantaisies-là sont fort justifiables. Mardi dernier, il y avait foule dans la salle, on s'étouffait au parterre et dans ces combles qu'on appelle paradis. Les chevaux ont encore une fois fait merveille dans le brillant tour du premier acte, et les spectateurs s'appointi-

re. Ce soir-là, parmi la foule des curieux, il y avait bien aussi bon nombre de mélomanes attirés par le désir d'entendre une nouvelle merveille artistique, le jeune Alfred Jael, pianiste d'origine germanique. Nous devons savoir gré au directeur d'avoir ménagé cette surprise à ses abonnés. Offrir ainsi du plaisir pour tous les goûts, c'est donner une preuve de tact qui constitue le bon administrateur ; c'est ainsi qu'on s'attache son public et qu'on appelle à soi les auditeurs les moins empressés et même les plus indifférents.

Les pianistes étrangers nous ont tenu rigueur cet hiver ; nous ne saurons pas qu'un seul nous ait visité durant cette saison musicale. Un seul dont le talent n'a pas attendu le nombre des années ; un jeune enfant sera venu saisir d'étonnement ceux qui s'intéressent aux batailles des doigts humains contre l'ivoire et l'ébène des claviers. Il a voulu venir ajouter de nouveaux succès à ceux qu'il avait déjà obtenus à Amsterdam dans plusieurs concerts. Cet enfant est vraiment surprenant ; il y a en lui tout un bel avenir d'artiste. Dans les trois morceaux qu'il a exécutés, il a charmé ses auditeurs par son jeu ferme, sûr et sûr, qui trompe si hardiment de la difficulté, et par un doigt aérien, perlé, par une expression qui prend en quelque sorte une sensibilité vraie et émouvante. Le jeune Alfred Jael a été applaudi avec enthousiasme et rappelé après son dernier morceau, qu'il lui avait été redemandé par toute la salle.

Théâtre-Français d'Amsterdam.

Les grands ouvrages se sont succédés avec rapidité. Le cerveau de messieurs les artistes, de quelques-uns surtout, a été rudement mis à l'épreuve. Tout cela pour arriver, quant aux recettes, à un résultat négatif. Le haut répertoire s'est vivement senti de la présence de la petite société du Théâtre-Français. — Beaumarchais et Casimir Delavigne ont été mis à contribution, ce dont nul n'a songé à se plaindre. — *Le Mariage de Figaro*, ce chef-d'œuvre d'esprit, ouvrage d'une philosophie diabolique,

Je dédaigne le thym, l'ambre, la marjolaine,
Le patchouli, la menthe et le musc et l'encens,

Dès que je pompe ton haleine
Et tes parfums appétissants.

Viens donc à moi, viens vite, ô perle des négresses.

A l'heure où le vin brille, où l'on aime à trinquer,

Viens expirer sous mes caresses;

Je te trouve belle à croquer.

La trombe qui dévasta Monville n'était qu'un léger zéphyr auprès de l'orage soulevé chez la femme du député par la lecture de cette pièce. Elle courut, poésie fugitive en main, au-devant du centrier revenant de la chambre. — Comment, Monsieur, lui cria-t-elle, vous me trompez pour une négresse! Dites-moi, s'il vous plaît le nom de votre Ourika. — Vous désirez le savoir? — Je le veux absolument, — Eh bien! chère amie, mon Ourika s'appelle... la truffe.

(Corsaire-Satan.)

LABLACHE ET LA GARDE NATIONALE DE PARIS.

DES recherches faites, il y a quelques jours, dans les registres de l'état civil de Marseille, ont fait connaître que Simon Lablache, aïeul de Louis Lablache, le célèbre chanteur, était né à Marseille, le 28 avril 1730. Il était fils d'un autre Simon Lablache, bourgeois de Marseille.

La nuit du jour où parut cette nouvelle, si innocente et si simple en apparence, douze à quinze citoyens connus pour leur zèle patriotique et pour leur attachement sincère aux intérêts du pays, veillaient à la garde du Louvre.

La conversation roulait sur le relâchement de nos mœurs politiques, et sur l'indifférence du siècle en matières de garde nationale.

Tout à coup, le caporal s'élança dans le corps-de-garde d'un air singulièrement ému et joyeux; il tenait l'*Époque* à la main.

— Mon commandant, dit-il en s'adressant au chef du poste, je vous annonce un nouveau collègue.

— Que voulez-vous dire, caporal, demanda le chef, homme très-estimé dans son quartier, et un des plus honorables tapissiers de la capitale.

— Cela veut dire, mon commandant, que rien n'est changé dans notre compagnie; il n'y a qu'un grenadier de plus.

— Qui cela? s'écria-t-on de toutes parts avec cette joie cruelle que doivent exprimer les maudits, lorsqu'un nouveau damné vient de tomber dans la chaudière infernale.

— M. Lablache, la célèbre basse-taille du Théâtre-Italien.

— Mais puisqu'il appartient au Théâtre-Italien, il ne peut pas faire partie d'une troupe française, remarqua le loustic de la compagnie, le plus honnête homme de la troupe, et le plus sage, mais avéré.

— C'est juste, reprirent les autres d'un air désappointé.

— Voilà l'erreur, s'écria le caporal d'une voix triomphante. Lablache est Français; son père est Français, son aïeul était Français, ses enfants sont Français, nous sommes tous Français. Embrassons-nous et envoyons-lui dès le point du jour un billet de garde.

Et comme preuve à l'appui, il lut tout d'une haleine l'entre-filet fatal dont j'ai parlé plus haut.

— C'est clair, reprit le capitaine; il est des nôtres, il aura son tour de faction, le grand homme; il paradera, il patrouillera avec nous; il charmera les loisirs du corps-de-garde et nous chantera un de ces airs qu'il chante si bien!

Et dans le transport de leur légitime allégresse, quelques-uns de ces héros se mirent à entonner le chœur de *Robert le Diable*: « Nous le tenons, nous le tenons. » Mais je dois leur rendre cette justice: pénétrés de la majesté du lieu confié à leur garde, ils chantaient bas par respect, et horriblement faux par habitude.

Tandis que ses destinées se décidaient aux Tuileries, Lablache dormait dans son bon lit du sommeil de vingt-quatre justes. Tant il est vrai que les grandes catastrophes de la vie ne sont souvent annoncées par aucun pressentiment.

Le lendemain, notre excellent artiste déjeunait paisiblement dans sa jolie salle à manger, décorée par Ferri. Un des nombreux enfants de Lablache entre dans cette pièce, et s'approchant de son père:

— Tiens, papa, lui dit-il, voici un billet qu'on t'apporte.

— Ah! je sais, dit le chanteur, c'est un billet de répétition; et, sans y jeter les yeux, il avala, d'un air distrait, une modeste tartine boursée de quelques tranches de jambon et de plusieurs anchois du Fréjus.

— Mais, mon papa; le billet m'a été remis par un tambour;

— Un tambour! C'est quelque nouvelle idée de M. Vatel. — Passe-moi les cornichons.

— Cet homme est encore là; y a-t-il une réponse?

— Donne-moi mes lunettes... ou plutôt fais entrer ce tambour, voyons ce qu'il me veut.

— Par ici, mon brave; entrez.

— Bonjour, capitaine, dit le tambour en portant la main à son front.

— Capitaine! répéta Lablache, ouvrant des yeux plus larges que sa tasse de chocolat.

— Si vous ne l'êtes pas, vous le serez un jour!

— Merci du souhait; mais puis-je savoir à quelle heureuse occasion je dois l'honneur de votre visite?

— Vous n'avez pas lu votre billet de garde?

— Mon billet de garde?

— Sans doute; n'êtes-vous pas Français?

— Français de Pausylippe, oui; après?

— Alors, vous devez être fier lorsque vous regardez la Colonne?

— Certainement; mais je ne suis pas moins satisfait lorsque je contemple le Vésuve.

— Quel âge avez-vous?

— Cinquante ans et quelques jours; j'ai donné une petite soirée pour célébrer mon anniversaire.

— A merveille! Vous devez donc monter votre garde.

— Selon l'usage, je ne vais pas bien, vous savez.

— C'est simple comme bonjour; vous êtes Français, vous êtes malade, vous ne l'êtes pas assez pour être dispensé du service, vous devez monter votre garde.

— Alors, c'est vous qui jouerez pour moi le *Barbier*.

— Moi ou un autre; cela ne me regarde pas. On fera relâche.

— Bon! vous trouvez qu'on n'a pas assez jeté d'oranges, de sucres d'orge et de petits bancs à mon honorable directeur. Il ne manquerait plus que cela! Relâche pour cause de garde nationale!

— C'est une noble et sainte cause!

— Tambour, mon ami, vous lisez le *Siècle*. Mais voyons, n'y aurait-il pas quelque moyen d'être exempté du service?

— Si fait; vous pouvez aller passer vos jours de garde au paradis des ricots.

— Merci; quand il y aura un hôtel des *Macaroni*, j'y songerai.

— Avez-vous un costume?

— J'en ai plusieurs: celui de *don Bartolo*, de *don Geronimo*, de *don Magnifico*...

— Je veux dire un costume militaire, un uniforme!

— Ah! j'ai précisément un uniforme magnifique, celui de *Ménélas dans Scaramuccia*.

— Eh bien! vous monterez un bizet, dit le tambour en se fâchant tout à fait, et tournant brusquement les talons.

— En bizet, réfléchit Lablache, oh! non! ce serait trop drôle. Puisqu'il faut servir absolument notre nouvelle patrie, tâchons de nous faire honneur.

Le lendemain, il se présenta dans la cour de la mairie du deuxième arrondissement, équipé de pied en cap dans une tenue superbe. Les gamins s'assemblèrent. La foule déserta le café Frascati, et la belle Jimonade en pâlit de jalouxie.

— Vous avez une autre idée, dit le tambour.

— Dam! fit Lablache; tu l'as voulu *Georges Dandin*.

— Abritez-vous donc sous la guérite!

— Oui, quand vos guérites seront taillées sur le patron de l'Arc-de-l'Étoile.

— Eh bien! alors revenez ce soir, vous serez de ronde seulement.

— Comme vous voudrez, fit Lablache.

Le soir venu, la ronde se dirigea vers la place Vendôme par les Boulevards. Les autres rues furent jugées trop étroites pour le nouveau grenadier. La patrouille était disposée sur trois rangs. Le premier rang marchait au pas de course pour se tenir au niveau du ventre de Lablache, le dernier rang ralentissait le pas pour atteindre à sa giberne.

A la hauteur de la rue de la Paix, le pompier de garde cria qui vive?

— Patrouille, répondit Lablache d'une voix tellement formidable, que tous les voleurs de Paris en tressaillirent d'épouvanté.

— Dieu du ciel! dit le caporal des pompiers en échangeant le mot d'ordre, ce n'est pas un homme, c'est les tours Notre-Dame!

Napoléon du haut de sa colonne voyant passer ce colosse, ne put résister à la tentation de faire une réflexion: Si j'avais eu dans mon armée six grenadiers de cette taille, je battais le monde!

Rentré au corps de garde, Lablache voulut se reposer un peu sur le lit de camp. Le lit fut enfoncé.

On dit que M. Duchâtel va proposer un amendement ainsi conçu à la loi qui se discute à la chambre; Article unique:

« Attendu qu'il est impossible, pour le moment, de changer toutes les guérites, tous les lits de camp, et tous les corps de garde de Paris, le sieur Louis Lablache, citoyen de Marseille, est dispensé du service de la garde nationale. »